

MAIRIE DE FLEAC
5 rue de la mairie 16730 FLEAC

Objet : **MESSAGE d'ALERTE**
des riverains et usagers du Bois de Nompeux à fléac

Madame, Monsieur,

Je tenais à vous alerter en tant que riverains des Bois communaux de Nompeux ou simplement comme usagers sur la dangerosité des circuits sauvages de VTT/Trial/descente réalisés dans ces bois communaux sans aucune autorisation de la commune ni de la fédération française de VTT, de façon irrégulière et au mépris de toutes les règles de sécurité, de toutes réglementations sportives, du code du sport et notamment des dispositions relatives aux établissements d'activités physiques et sportives, et présentant en cela - selon tous les spécialistes que j'ai rencontrés - de réels risques d'accidents graves pour les enfants, adolescents ou adultes qui les utiliseraient.

Des films circulent sur les réseaux sociaux laissant paraître que les parents de certains jeunes ayant réalisé ces circuits (et les pratiquant), n'en sont pas informés ; ces jeunes ne sont pas encadrés dans une structure agréée par le ministère des sports et risquent le pire en cas de chute grave.

Il vous est demandé d'en informer vos enfants.

J'ai alerté le préfet de cette situation et donné l'ordre aux services communaux de remettre en état les sentiers forestiers initiaux.

Je vous demande la plus grande vigilance et de bien vouloir alerter mes services et notamment la police municipale dans le cas où vous seriez témoin d'allers et venues suspectes (personnes avec des pelles, des pioches, des engins ...) qui essaieraient de créer à nouveaux ces circuits sauvages une fois les lieux rétablis.

Vous pouvez joindre la commune aux Numéros d'appel suivants :

Aux heures d'ouverture

service accueil mairie : 05.45.91.04.57

Police Municipale : 06.22.39.84.24.

En dehors des heures d'ouverture :

Elu d'astreinte : 06.43.50.86.31

Maire : 06.25.23.16.69

Comptant sur votre diligence, je vous remercie par avance de votre compréhension.

Fait à FLEAC, le 30.11.2016
Le Maire de FLEAC

Guy ETIENNE

